

*J*OURNÉE *du* *V*IGNOBLE *V*AUDOIS

Message du Président

François Montet

Communication lors de la journée du vignoble vaudois

du 14 novembre 2024 à Perroy, La Côte AOC

Chères vigneronnes, chers vignerons,

Le millésime 2024 restera dans les mémoires non pas comme l'année la plus difficile à mener pour les vigneronnes et les vignerons comme certains ont pu le penser mais comme l'une des plus difficile de ces dernières décennies.

Le menu était varié : gel de printemps pour certains, grêle pour d'autres, des fois les deux, pression phytosanitaire importante pour tous et frais de culture en forte hausse résultant d'une pluviométrie importante à des moments clés de la saison.

Cela en était trop pour beaucoup dans le contexte économique actuel. Les producteurs n'arrivent plus à créer des réserves financières dignes de ce nom leur permettant ainsi d'appréhender les millésimes tels que celui que nous venons de vivre.

Cela a motivé le bureau à explorer toutes les pistes possibles pour venir en aide aux producteurs les plus touchés tout comme nous l'avons déjà fait en 2021.

Autant vous le dire de suite, les possibilités sont tenues, soit par manque de base légale ou parce que le risque est assurable.

Il ne faut pas se voiler la face, aujourd'hui beaucoup de producteurs n'arrivent plus à dégager un salaire à la hauteur de leur labeur, de leur investissement personnel et financier sans parler de leur prise de risque entrepreneuriale.

Tout cela suscite beaucoup d'inquiétude chez nos représentants politiques de ce côté de la Sarine, bien moins malheureusement de l'autre côté où se consolident les majorités politiques. C'est le problème quand on est une économie à prépondérance latine. Et cela explique aussi le temps jugé trop long par beaucoup d'entre vous pour faire passer des demandes et des messages politiques sous la coupole fédérale.

J'en profite ici pour remercier nos représentants politiques, certains sont présents aujourd'hui dans la salle pour leur soutien dans nos travaux pour la cause viticole.

Donc au niveau fédéral comme l'a relevé notre secrétaire dans son rapport de gestion, certains dossiers politiques au long cours se sont débloqués ces 12 derniers mois après des années de travail en coulisses.

Je veux parler entre autres du projet de modification de la loi permettant la création d'une réserve climatique ainsi que de la création d'un groupe de travail élaborant une modification de l'ordonnance sur le vin dans le but de simplifier la charge administrative pour les commerces contrôlés.

Concernant la réserve climatique, j'aimerais dire ceci. Pour le moment nous avons obtenu le droit de présenter un projet à la commission d'économie et des redevances du Conseil National. Projet qui sera ensuite mis en consultation élargie avant d'être

soumis au vote des deux chambres. En tenant compte de l'agenda politique, la possibilité de créer une réserve climatique et je dis cela sous réserve d'oppositions ou de demandes de modifications ne se fera pas avant la récolte 2027.

Quant à la modification de l'ordonnance sur le vin concernant la simplification de la charge administrative pour les commerces contrôlés, les travaux avancent mais je ne veux pas crier victoire trop tôt. Le diable se cache souvent dans les détails. Mais sachez que la délégation vigneronne a fait plusieurs propositions dignes d'intérêt.

Puisque l'on parle de charge administrative, c'est le bon moment pour rendre nos représentants politiques attentifs que les vigneronnes et vignerons doivent trop souvent délaisser le cœur de leur métier, celui qui les fait vivre, pour de trop nombreuses tâches administratives dont on se demande souvent quelle est leur utilité.

La colère agricole est passée par là, des promesses ont été esquissées pour des améliorations dans des délais plus ou moins courts ou longs, c'est selon.

Mais la réalité c'est que pendant qu'on agrandi le trou pour vider la fontaine un peu plus vite, le débit d'entrée augmente aussi. Résultat, la fontaine est toujours pleine. Des nouveaux contrôles font leur apparition alors que d'autres tardent à disparaître.

Nous souhaitons qu'il y ait aussi des oreilles attentives à cette problématique du côté des administrations, là où s'élaborent le contenu, la précision demandée ainsi que le calendrier des contrôles.

Dernier sujet que j'aimerais aborder, c'est celui de nos surfaces viticoles. Sujet tabou pour certains, on aime s'accrocher à une vision permettant leur maintien coûte que coûte, sans diminution tout en espérant développer les parts de marché. On s'accroche à chaque m² de terrain viticole pendant

Regardons dans les pays qui nous entourent, la consommation est en baisse, l'offre excède largement la demande et de très grandes surfaces s'arrachent. La situation est peut-être un peu meilleure en Suisse mais l'équilibre est précaire voir bancal.

Nous devons bientôt impérativement réfléchir à une meilleure gestion des surfaces viticoles, quel cépage on y plante, quel type de vin y est produit, quel type de marché est visé. C'est en effet un peu paradoxal de s'accrocher à chaque m² de terrain pendant qu'on limite encore plus les rendements sur de belles parcelles qualitatives.

Le nouveau projet des AOC vaudoises devra prendre en compte cette thématique au risque de tous s'engorger dans les mêmes canaux de vente.

Avant de terminer ce message, je tiens à remercier mes collègues du bureau, notre secrétaire patronal ainsi que vous toutes et tous qui par votre engagement dans la défense professionnelle ou votre activité dans la promotion ainsi que par le versement de vos contributions permettez un avenir pour les vins vaudois.

Au nom de la Fédération vigneronne vaudoise, je vous souhaite par anticipation une année viticole 2025 différente en mieux que celle que nous venons de vivre.

François Montet
Vigneron
Président de la FVV